

Novembre 1997

Québec, le 11 novembre 1997

Monsieur Pierre Cadieux
Directeur des études
Cégep André-Laurendeau
1111, rue Lapierre
LaSalle (Québec) H8N 2J4

Objet : Suivi apporté au rapport d'évaluation des programmes d'Informatique

Monsieur le Directeur des études,

La Commission a examiné, lors de sa réunion du 10 novembre 1997, le suivi accordé par le Cégep André-Laurendeau à l'évaluation des programmes d'*Informatique*. La Commission avait formulé deux recommandations au Cégep : une première, concernant le programme de DEC demandait au Collège d'assurer à chaque étudiant du programme un poste de travail durant les laboratoires; et une deuxième qui prescrivait de conserver la documentation pédagogique relative au programme d'AEC.

J'ai le plaisir de vous annoncer que la Commission a conclu, dans les deux cas, que des suites satisfaisantes avaient été données à ces recommandations. Le Collège a ajouté des appareils aux laboratoires d'informatique et il a de plus mis en place des mécanismes pour mieux gérer la documentation pédagogique.

Par ailleurs, la Commission note avec intérêt les actions posées par le Collège qui vont dans le sens des suggestions et des invitations qui lui avaient été faites. Ainsi, les moyens d'identifier les besoins et les attentes du marché du travail ont été améliorés. Un comité de programme a été mis en place pour travailler à la cohérence du programme. La grille de cours a subi d'importants changements. Les enseignants se préoccupent davantage de connaître les caractéristiques des élèves nouvellement inscrits. Les stages sont maintenant encadrés par une politique départementale qui précise, entre autres choses, les critères de choix de milieux de stage ainsi que la teneur des tâches pertinentes. Les enseignants sont branchés à l'Internet. Un comité départemental de perfectionnement a été mis sur pied de

manière à favoriser l'actualisation des compétences des professeurs. L'utilisation de plans de cours collectifs favorise l'arrimage des cours et l'équivalence au plan de l'évaluation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur des études, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer